ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 126193

Texte de la question

M. Raymond Durand attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la réduction de l'enseignement de l'histoire-géographie dans le second degré de l'enseignement scolaire (collèges et lycées). S'agissant des lycées, plus de la moitié des élèves de terminale de l'enseignement général, représentant la filière scientifique, n'auront plus d'enseignement obligatoire d'histoire et de géographie à compter de la rentrée 2012. Des solutions avaient été envisagées mais semblent aujourd'hui remises en question comme la création d'une option correspondant à un enseignement d'histoire-géographie de deux heures proposées aux élèves de terminale S. En outre, la mise en application des programmes d'histoire-géographie en classe de première sera très difficile puisque ceux-ci devront concentrer sur une année des contenus répartis auparavant sur deux ans. Concernant l'enseignement de l'histoire dans les collèges, la réduction de l'horaire à une heure hebdomadaire oblige les enseignants à occulter toute une partie essentielle du programme portant sur l'étude de l'histoire nationale. Les professeurs sont aujourd'hui très inquiets et rappellent l'importance de l'histoire-géographie dans l'apprentissage du sens critique, de la tolérance et du respect d'autrui. Aussi, il souhaiterait lui demander les dispositions qu'il entend prendre afin de maintenir un enseignement de qualité dans ces deux matières.

Données clés

Auteur : M. Raymond Durand
Circonscription : Rhône (11e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 126193
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 394
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)